

BUDGET PRIMITIF 2022

Préambule

La construction budgétaire s'est opérée dans un contexte géopolitique fortement instable.

Néanmoins, malgré ce contexte, et les conséquences budgétaires qui en découleront (hausse des fluides notamment), le budget présenté reste ambitieux et répond aux orientations suivantes :

- Une non augmentation des taux de fiscalité locale,
- L'absence d'augmentation des tarifs des services publics municipaux,
- Une ville dynamique, qui vit au rythme de ses manifestations sportives, citoyennes, de loisirs et culturelles,
- La mise en œuvre de nombreux projets structurants pour 2022.

Ces actions se réaliseront dans un contexte, de stabilisation **de la dotation globale de fonctionnement tel qu'indiquée dans la loi de finances pour 2022.**

Il convient, préalablement à la présentation du budget primitif 2022 de revenir sur les résultats 2021, via le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

➤ Section de fonctionnement

- Dépenses

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Crédits ouverts 2021	Réalisé Dépenses de fonctionnement 2021
Charges à caractère général	1 958 833	1 671 810	2 072 641	2 008 894
Charges de personnel	4 872 578	4 966 815	5 263 537	5 254 889
Autres charges de gestion courante	1 311 011	1 110 207	1 261 093	1 159 262
Atténuation de produits	3 407	0	2 835	413
Charges financières	249 540	220 840	205 768	202 471
Charges exceptionnelles	67 960	85 350	46 152	45 183
Dépenses imprévues	0	0	20	0
TOTAL DEPENSES REELLES	8 463 329	8 055 023	8 852 046	8 671 111
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	216 783	370 366	260 000	187 392
TOTAL	8 680 112	8 425 389	9 112 046	8 858 503

Les dépenses réelles 2021 sont inférieures à celles prévues au budget primitif 2021 mais ont évolué de 7,6% en rapport à 2020.

Ces résultats sont liés à des charges supplémentaires liées au Covid-19 (dépenses de fournitures) et surtout le centre de vaccination (charges de personnel notamment) mais aussi à une forte hausse des fluides et du carburant qui va se poursuivre de façon plus importante en 2022. On a noté également une reprise des manifestations et également un retour à la normale du service de restauration en 2021 générant donc des coûts supplémentaires par rapport à 2020. Ces évolutions ont donc impacté les chapitres des charges à caractère général et les charges de personnel.

Les charges à caractère général : les charges supplémentaires, décrites, ci-dessus, avaient été prévues mais dans une moindre mesure (surtout pour le centre de vaccination) que le constat réel. On note un dépassement budgétaire de 30 k€ pour les fluides et de 11 k€ pour le carburant. En parallèle, des « économies » sur des évènements, actions non réalisées pour cause de crise sanitaire encore prégnante ont été constatées (entre le prévisionnel 2021 et le réalisé) telles que les dépenses « fêtes et cérémonies » (-25 k€), « les transports scolaires » (-13 k€).

Les charges de personnel : elles sont supérieures au réalisé 2020 car elles intègrent des recrutements temporaires et heures supplémentaires au vu des longues maladies (près de +100 k€ d'atténuations de charges réalisées vs le budget 2021), des charges supplémentaires pour le centre de vaccination, des recrutements d'un conseiller numérique et l'impact GVT (cf évolution des charges de personnel page 15). Une Décision Modificative en 2021 a permis de réajuster ce chapitre.

Les autres charges de gestion courante : la hausse constatée entre 2020 et 2021 s'explique spécifiquement par un versement quasi normal des subventions aux associations.

Les charges financières : elles sont inférieures en 2021 par rapport à 2020 du fait d'une évolution « positive » de la charge de la dette.

Les charges exceptionnelles : Contrairement à 2020, l'année 2021 n'a pas vu le paiement d'une pénalité de 52 K€ sur les contributions au FIPHFP sur la période de 2011 à 2014, ainsi que l'indemnisation versée aux commerçants suite aux travaux de la phase 1 de la place Poussin. Cela explique la baisse entre le CA 2020 et le CA 2021.

- Recettes

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget primitif 2021	Réalisé 2021
Atténuation de charges	262 828	109 376	123 825	149 094
Produits du domaine	501 119	350 597	572 984	475 456
Impôts et taxes	5 670 746	5 701 234	5 691 379	5 788 221
Dotations et participations	2 653 664	2 712 650	2 917 392	2 962 678
Autres produits de gestion courante	102 913	76 984	73 188	93 680
Produits financiers et exceptionnels (dont cessions)	34 953	872	10 932	11 994
TOTAL RECETTES REELLES	9 226 223	8 951 713	9 389 700	9 481 123
Excédent de fonctionnement reporté N-1	359 190	175 482	896 584	896 584
TOTAL RECETTES D'ORDRE	424 720	424 720	480 100	424 098
TOTAL	10 010 133	9 551 915	10 766 384	10 801 805

Les recettes réelles (hors intégration résultat N-1) ont augmenté de près de 6% entre 2020 et 2021.

Les recettes réelles perçues en 2021 sont supérieures de :

- Près de 100K€ par rapport au BP 2021, décision modificative incluse,
- et de 529 k€ par rapport au réalisé 2020.

L'explication est liée notamment à :

- L'augmentation des remboursements d'arrêts longue maladie : + 40 K€ entre 2020 et 2021 ;
- Au retour au quasi normal des recettes liées à la restauration municipale : + 116 K€ entre 2020 et 2021 ;
- L'augmentation du montant de recettes lié au versement des droits de mutation : + 121 K€ entre 2020 et 2021 ;
- L'augmentation de la dotation globale de fonctionnement : + 63 K€ entre 2020 et 2021 ;
- Le remboursement par l'ARS des frais engagés dans le cadre de la mise en place du centre de vaccination : + 108 K€ entre 2020 et 2021 ;

✓ **L'excédent de fonctionnement**

L'excédent de fonctionnement de l'année 2021 affiche **1 046 K€**.

Après intégration du résultat cumulé fin 2020 de **896 K€**, l'excédent de fonctionnement fin 2021 atteint **1 943K€**.

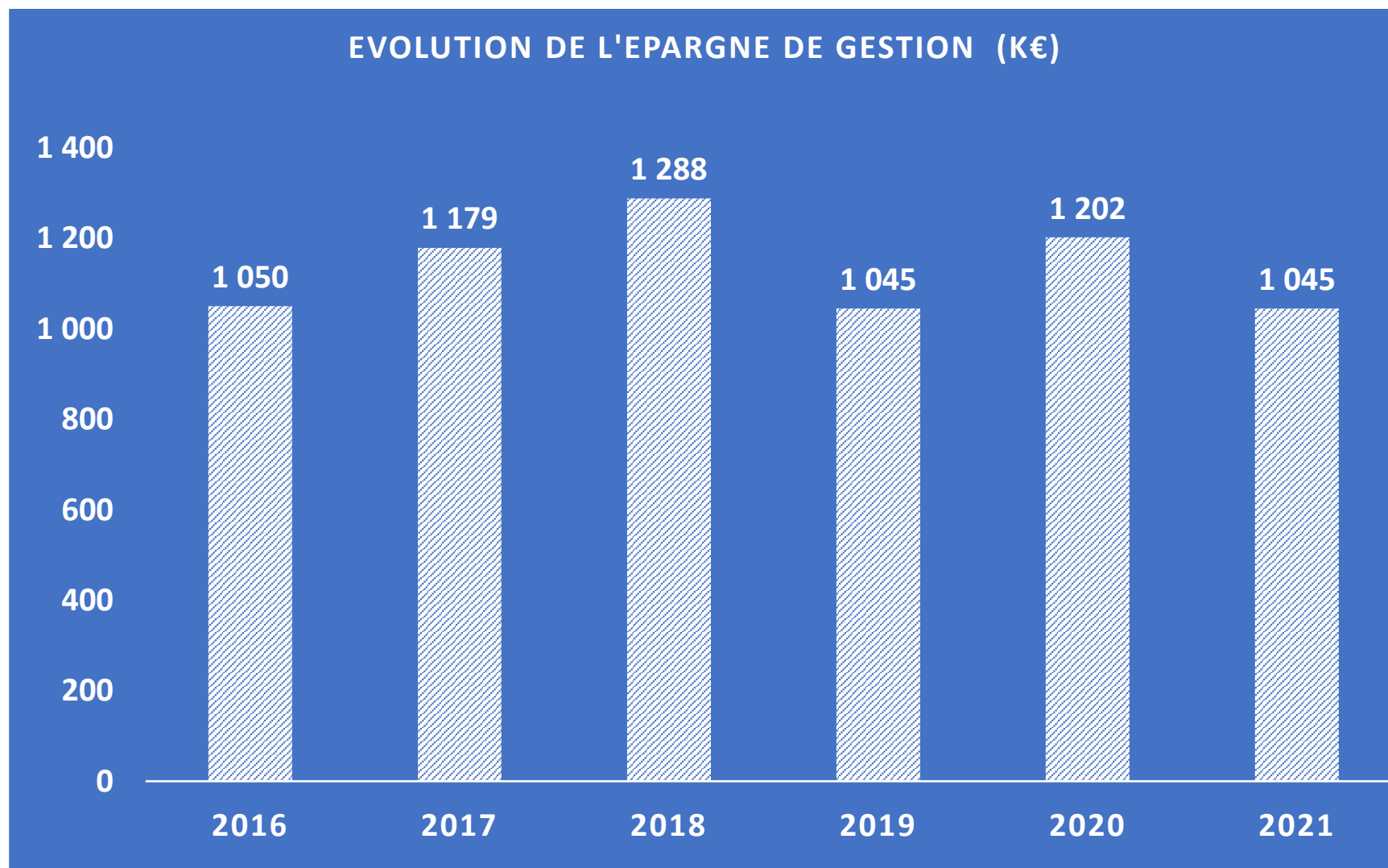
✓ **L'épargne de gestion :**

L'épargne de gestion (recettes de gestion – dépenses de gestion) s'élève à **1 045 K€**.

✓ **L'épargne brute :**

La CAF brute (recettes réelles – dépenses réelles) s'élève à :

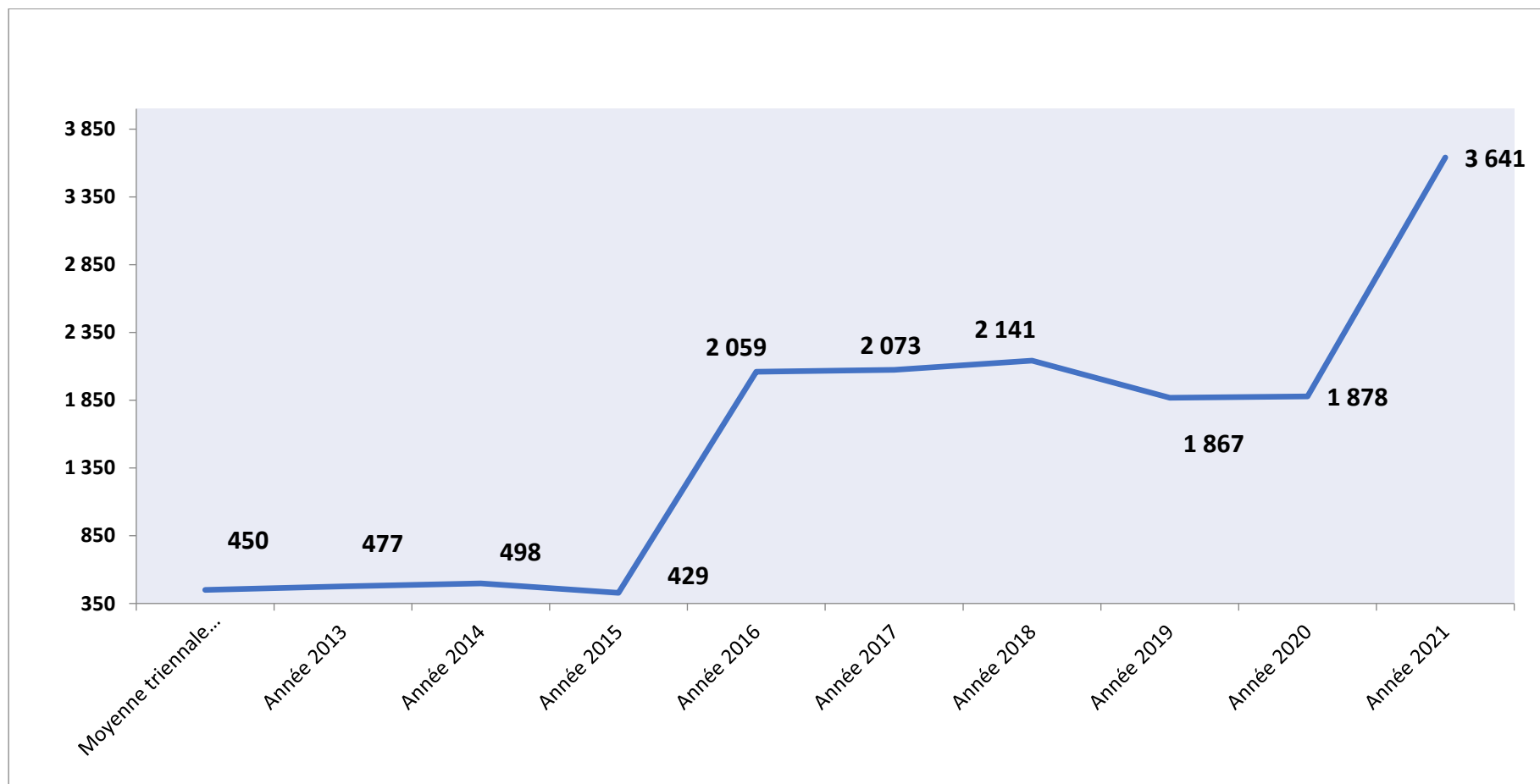
- Hors produits, charges exceptionnels et résultat N-1 : **843 K€**



➤ Section d'investissement

✓ Dépenses

Chapitre	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	RAR sur 2022	Total réalisé avec RAR
Emprunts	775 292	775 244	-	775 244
Dépenses d'équipement	4 042 740	3 641 121	163 236	3 804 357
Total Dépenses réelles	4 818 032	4 416 365	163 236	4 579 601
Total Dépenses d'ordre	480 100	424 098	-	424 098
Solde d'exécution N-1	355 906	355 906	-	355 906
TOTAL GENERAL	5 654 038	5 196 369	163 236	5 359 605

Évolution des dépenses d'équipement (hors RAR) (K€)

Répartition des dépenses d'investissements par opération :

Opérations	RAR 2020	Budget primitif 2021	Réalisé 2021
14 Voirie	34 614,62	200 405,00	116 168,28
20 Cimetières	13 221,00	13 600,00	11 277,00
28 Restauration collégiale Notre-Dame		374 420,00	331 562,27
70 Bâtiments	39 753,22	574 113,00	583 589,98
90 Éclairage public		7 500,00	5 283,65
93 Cinéma	2 675,00	18 100,00	16 120,77
94 Falaises		11 400,00	-
96 Accessibilité	2 599,85	45 900,00	16 812,43
98 Réaménagement place poussin		2 352 647,00	2 350 921,21
99 Révision PLU	39 260,00		22 764,00
100 Acquisitions	7 307,16	260 554,00	173 342,22
101 acquisition et restauration œuvre d'art		5 500,00	1 612,27
103 Opérations de logement		39 170,00	11 667,00
Total général	139 430,85	3 903 309,00	3 641 128,08

Place Poussin (op 98) : Réalisation de la phase 2 des travaux de réaménagement ; les travaux sont terminés depuis décembre 2021 ; il faut prévoir 350 k€ en 2022 pour la finalisation des règlements.

Collégiale (op 28) : la tranche ferme a été totalement réalisée ; il faut prévoir 26 k€ en 2022 pour la finalisation des règlements.

Bâtiments publics (op 70) :

- Nouveau commissariat de police (265K€),
- Toiture Maison Famille et solidarités – phase 1 (48 K€),
- Gymnases (87 k€) dont 62 k€ de travaux : 16 k€ pour le parc Tomasini (remplacement de la chaudière, de portes et bureau), 21 k€ gymnase Houssay (éclairage tennis, mur de soutènement, sous toiture), 25 k€ gymnase Boyer (remplacement de douches, relamping, sécurité) ; le reste étant composé de l'énergie P3 de Dalkia,
- Écoles (79K€) dont 43 k€ de travaux : 22 k€ changement portail entrée Blanchard, Debré, Lefèvre, 21 k€ Cuisine et toiture M. Lefèvre ; le reste étant composé de l'énergie P3 de Dalkia,
- Château des Alcools (25 k€) : travaux de remise aux normes électriques et sanitaires ;
- Le reste en divers bâtiments.

Voirie (op 14) :

- Place Poussin et Police municipale (28 k€) : mise en place de la vidéo surveillance,
- Voirie, réseaux (25.4 k€) : hydrants, réseau pluvial, eaux usées,
- Travaux de voirie et enrobés et panneaux (37 k€),
- Étude pour la voie douce (18 k€) : solde de l'étude
- Périls des Danaïdes (7.8 k€) : diagnostic géotechnique et solidité des bâtiments.

Acquisitions diverses (op 100) :

- École numérique (6.6 K€) : mise en place de l'ENT,
- Matériel informatique (25.5K€),
- Restauration scolaire (21.3 K€),
- Espaces verts (39 k€) : dont l'achat d'un broyeur frontal et d'un tracteur tondeuse,
- Illuminations Noël (36K€),
- Logistique (13 k€), mobiliers/signalétiques (14K€),
- Divers (18 k€).

Accessibilité (op 96) :

- Gare routière (17 k€) : 1^{ière} échéances des travaux d'accessibilité de la gare routière,

Révision du PLU (op 99) : (cf AP/CP)**Cimetière (op 20) :**

- Columbariums (7.2 k€) + reprises de concessions (4 k€),

Opération logement (op 103) :

- Partenariat SNA OPAH-RU : 1^{er} versement de 11 k€ dans le cadre de la convention sur 5 ans.

✓ Recettes

Chapitre	Crédits ouverts 2021	REALISE 2021	RAR sur 2022	TOTAL avec restes à réaliser
021-Virement de la section de fonct.	1 654 338			
040-Opé d'ordre de transfert	260 000	187 392		187 392
10-Dotations fonds divers	323 000	314 831		314 831
1068-Excédent de fonct. Capitalisé	474 337	474 337		474 337
13-Subventions d'investissement	1 442 363	1 207 058	215 812	1 422 870
16-Emprunts et dettes assimilées	1 300 000	1 300 000		1 300 000
024-Produits de cession	200 000	0	51 300	51 300
041-Opérations patrimoniales	0	0		
TOTAL	5 654 038	3 483 618	267 112	3 750 730

Les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

- Les subventions d'investissement allouées par les partenaires publics d'un montant de **1 207 K€**:

- Restauration de la collégiale : DRAC, CD 27,
- Réaménagement urbain Place Poussin : Région au titre du FRADT, l'Etat au titre de la DSIL et le CD 27 (contrat de territoire), SNA (fonds de concours),
- Aide à la Construction Durable (ARD) de la DDTM,
- Subvention DDTM pour les travaux sur les falaises,
- Subvention révision PLU,
- Travaux d'amélioration des bâtiments publics : DETR, DSIL, CD 27,
- Solde de la subvention pour le Cinéma : CD27

- Le **FCTVA** reversé par la Préfecture sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice N-2. Le taux de compensation correspond à ce jour à 16,404 % du montant TTC des dépenses éligibles, soit **287 K€**,
- Un **emprunt** à taux fixe de **1 300 K€**,
- La **Taxe d'Aménagement** due en matière d'urbanisme, soit **28 K€ en 2021** (50 K€ en 2020).

La section d'investissement ressort un déficit cumulé de **1 713 K€ en 2021** (en intégrant le déficit de 356 K€ de 2020), hors restes à réaliser, et de **1 608 K€ restes à réaliser inclus**, lequel serait comblé entièrement par l'excédent cumulé de fonctionnement de **1 943 k€**.

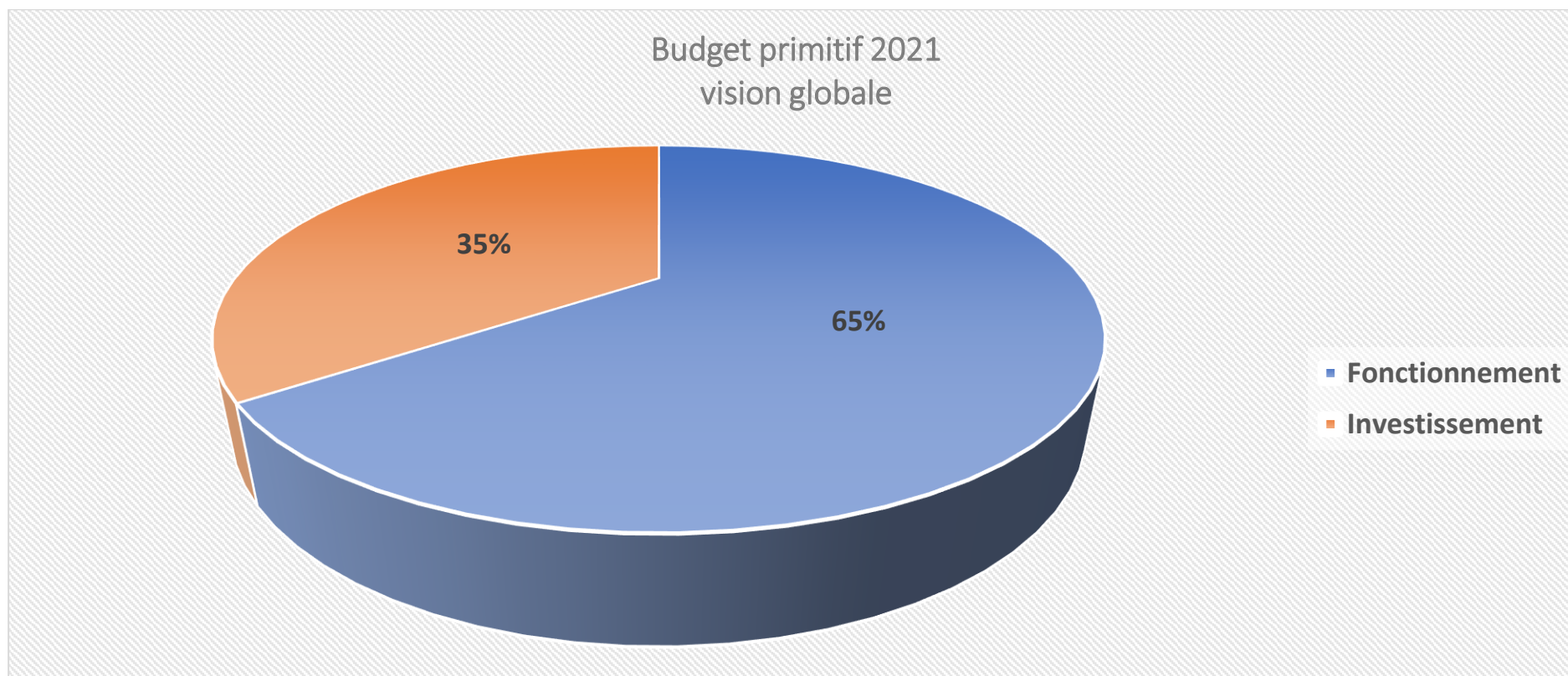
Les restes à réaliser contiennent **163 k€ de dépenses et 267 k€ de recettes** soit un net de **+104 k€**. Ainsi, le compte administratif 2021 fait ressortir un excédent toutes sections confondues de **334 k€**.

La CAF nette (CAF brute – remboursement capital emprunts) atteindrait quant à elle **68 K€**.

BUDGET PRIMITIF 2022

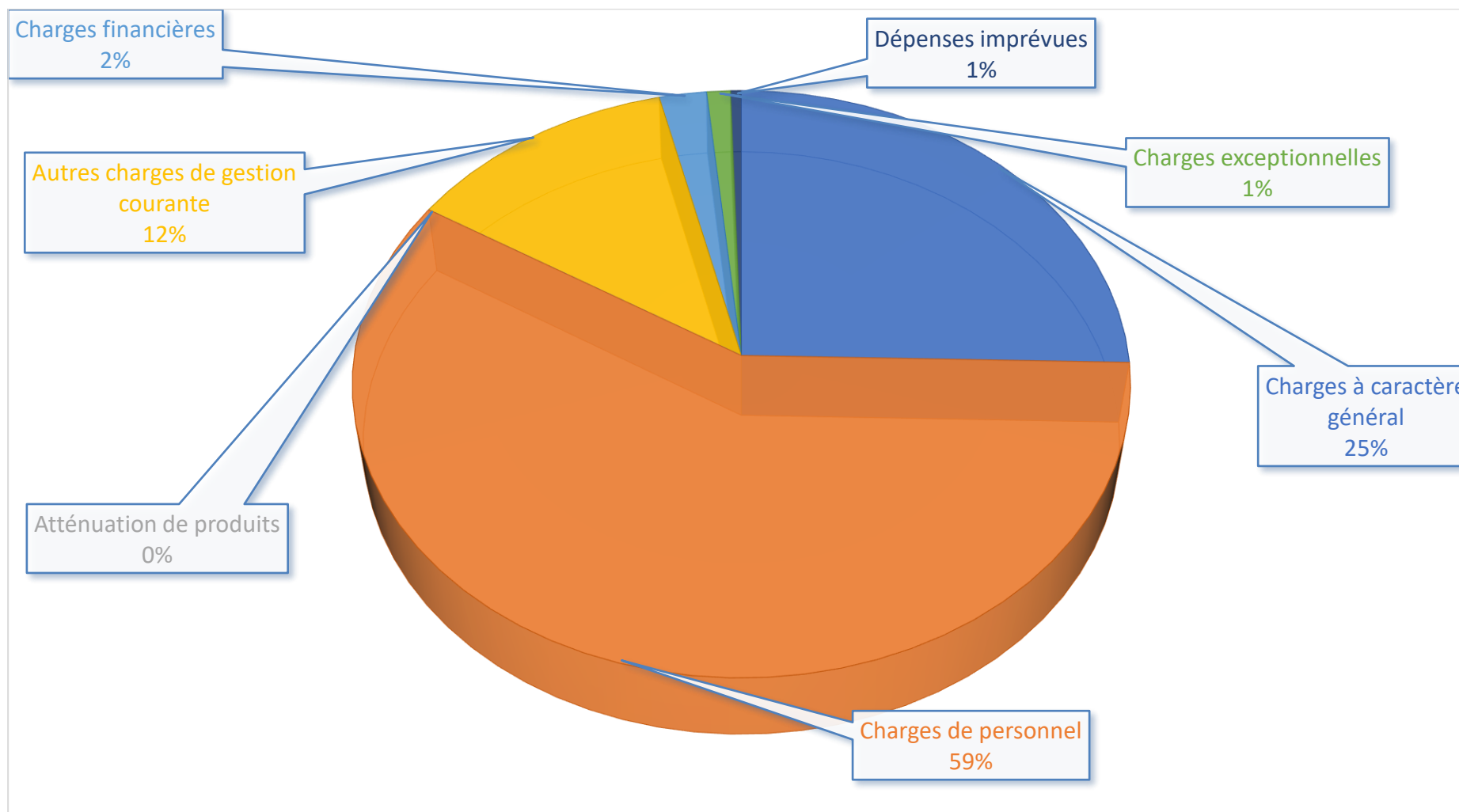
Vision globale du budget

Type	Fonctionnement		Investissement	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Montant	10 496 533	10 496 533	5 640 185	5 640 185



Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	Evolution % BP 2022/ CA 2021 (Hors virement section d'investissement)
Charges à caractère général	1 671 810	2 008 894	2 311 474,88	+ 15,06
Charge de personnel et frais assimilés	4 966 815	5 254 889	5 324 239	+ 1,3
Atténuation des produits		413	450	+ 8,9
Autres charges de gestion courante	1 110 207	1 159 262	1 131 214	- 2,5
Charges financières	220 840	202 471	196 700	- 2,9
Charges exceptionnelles	85 350	45 182	98 941	+ 118,9
Dépenses imprévues	-	-	45 000	
TOTAL DEPENSES REELLES	8 055 023	8 671 111	9 108 018,88	+ 5,0
Virement section investissement			1 128 514,12	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	370 366	187 392	260 000	+ 38,7
TOTAL GENERAL	8 425 389	8 858 503	10 496 533	+ 5,75



Les dépenses d'ordre intègrent un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement (autofinancement) de 1 128K€

TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



1- Les charges à caractère général - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	Fluides	Eau et assainissement	34 489,72	68 048,85	54 000
		Energie-électricité	506 874,05	549 057,92	702 561
		Carburants	31 024,68	39 948,33	42 100
	Sous total		572 388,45	657 055,1	798 661
	Alimentation	Alimentation	181 947,55	279 391,66	301 083
	Sous total		181 947,55	279 391,66	301 083
	Fournitures	Produits de traitement	1 876,77	1 218,11	7 600
		Autres fournitures non stockées	76 505,99	38 775,75	39 170
		Fournitures d'entretien	27 761,76	23 606,16	22 900
		Fournitures de petit équipement	125 640,88	128 384,7	146 893
		Fournitures de voirie	2 839,97	4316,2	5 350
		Fournitures administratives	11 352,67	11 977,68	10 002,88
		Livres, disques, cassettes	6 499,67	5 000,82	7 078
		Fournitures scolaires	36 348,21	37 418,18	35 239
		Autres matières et fournitures	-	-	-
		Vêtements de travail	12 892,00	11280,07	12 600
	Sous total		301 717,92	261 977,67	286 832,88

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	Locations	Crédit-bail mobilier		5 039,91	7 500
		Locations immobilières	7 913,26	8 196,66	14 200
		Locations mobilières	131 035,36	156 281,84	165 136
		Charges locatives et de copropriété		440	-
	Sous total		138 948,62	169 958,41	179 336
	Maintenance	Contrat de prestation de service	12 892,00	12 488,51	40 736
		Entretien de terrains	32 758,12	28 431,96	25 500
		Entretien de bâtiments	22 037,52	24 349,24	57 950
		Entretien de voies et réseaux	54 837,44	61 113,91	56 300
		Entretien de bois et forêts	7 135,38	80 565,78	40 000
		Entretien matériel roulant	13 095,77	14 318,19	12 600
		Entretien autres biens	12 638,75	14 138,59	26 542
		Maintenance	53 513,46	106 885	112 647
	Sous total		208 908,44	342 291,18	372 275

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	articles 61	Primes d'assurances	51 239,59	46 745,77	49 040
		Etudes			2 500
		Documentation	6 058,01	8 666,67	8 158
		Versement organismes de formation	12 297,07	11 839,14	24 140
		Autres frais divers	5 719,58	7 487,11	9 900
	Sous total		74 314,19	74 738,69	93 738

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	articles 62	Indemnités au comptable et régisseurs	-	-	-
		Honoraires	31 584,29	27 323,76	37 470
		Frais d'acte et de contentieux			5 000
		Autres prestations diverses	7 529,86	-	5 900
		Annonces et insertions	11 640	1 404	720
		Fêtes et cérémonies	21 228,68	57 169,25	82 832
		Catalogues et imprimés	18 936,94	18 421,87	27 224
		Expositions/réception	835,46		4 600
		Autres divers	8 475,25	8 376,5	4 800
		Transports collectifs	4 625,27	19 480,16	27 850
		Voyages et déplacements (dont déménagement)	2 340,73	3 890,87	1 600
		Frais d'affranchissement	12 467,79	17 639,93	15 000
		Frais de télécommunication	26 179,64	28 758,24	19 516
		Cotisations	6 900	4 876,5	6 905
		Autres services extérieurs et services bancaires	8 198	9 629,42	9 300
	Sous total		160 941,91	196 970,5	248 717

Charges à caractère général	Articles	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
	Taxes	Taxes foncières	28 943,00	24 955	25 072
		Autres impôts locaux	1 797,86	1 555,97	5 760
	Sous total		30 740,86	26 510,97	30 832
	TOTAL		1 671 809,84	2 008 894	2 311 474,88

- Explicatif

L'année 2022 devrait voir les charges à caractère général fortement augmenter de 15,06%. Les raisons en sont notamment les suivantes :

- ❖ **La gestion des fluides** : +141K€ expliqués par l'envolée des prix du gaz, du pétrole et de l'électricité.
- ❖ **Alimentation** : + 22K€ expliqués par une prévision de commandes de denrées en année d'activité pleine et l'augmentation des prix des matières premières.
- ❖ **Fournitures** : + 25K€ expliqués principalement par un besoin d'achats de petits équipements pour les services techniques.
- ❖ **Locations** : + 10K€ liés notamment à la location de matériels pour les manifestations ;
- ❖ **Maintenance** : + 30K€ expliqués par la réalisation en 2022 de travaux d'entretien sur la collégiale Notre-Dame et l'Eglise Saint-Sauveur.
- ❖ **Transports** : + 8K€ expliqués par la réactivation du transport piscine et des sorties scolaires,
- ❖ **Formation du personnel** : + 13K€
- ❖ **Fêtes et cérémonies, catalogues, expositions** : + 39K€ expliqués par l'inscription budgétairement d'une année normale de manifestations.

En effet, parce qu'une ville vit notamment au rythme des manifestations qui y sont déployées, et si le contexte sanitaire le permet, la Commune organisera de manière directe ou indirecte de nombreuses manifestations dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et famille.

Sport

- Le tour de l'Eure junior,
- La course de côte,
- Les 100 ans du CSA,
- La troisième édition de la « Frappadingue » ;
- Une nouvelle édition du trail des rois maudits ;

Culture et loisirs

- L'exposition « Gravure et contemplation » au musée Nicolas Poussin,
- Le traditionnel feu d'artifice,
- La seconde édition « d'été en seine » consistant à la réalisation d'animations sportives, culturelles et de loisirs au Petit Andely,
- Un premier forum des associations début septembre ;
- La Foire à tout 2022,
- Des concerts au sein de nos édifices religieux ;
- L'édition 2022 du festival de Noël.

Santé/social, jeunesse et citoyenneté

- Mars bleu : actions de prévention autour des addictions (tabac, alcool) mais aussi de dépistage du cancer colorectal, octobre rose : action de prévention contre le cancer du sein,
- Actions en faveur de la jeunesse : chantier jeunes, promotion de la citoyenneté pour encourager la participation des jeunes à la vie locale (CME), lutte contre le décrochage scolaire,
- Manifestation « un pays, une culture » ;
- La 2^{de} édition de la Manifestation « Place aux jeunes »

2- Les charges de personnel et frais assimilés - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges de personnel	Personnel mutualisé SNA		100 565,52	65 998,37	60 000
	Autre personnel extérieur	Autre personnel extérieur	1 250,16	1 055,81	1 100
	Traitements bruts fonctionnaire	Rémunération principale	2 330 150,69	2 438 577,46	2 416 416
	Traitement brut non titulaire	Rémunération principale	563 192,22	647 419,23	699 515
	Traitement brut	IR/NBI/SFT	62 142,11	66 115,84	67 431
	Rémunération apprentis	Rémunération	12 555,58	11 578,75	11 390
	Emploi aidés	Rémunération	51 003,67	44 708,85	53 707
	Indemnités	Indemnités	343 917,03	391 665,82	382 645
	Charges patronales		1 359 548,97	1 444 525,65	1 456 045
	Autres cotisations – médecine du travail		2 295,00	4 507	5 005
	Versement mobilité		-	-	26 261
	Assurance statutaire		140 194,49	138 735,85	144 724
	Total		4 966 815,44	5 254 888,63	5 324 239

Explicatif

Une rationalisation (combinaison de la planification et optimisation) de la masse salariale est attendue par la **généralisation de l'annualisation du temps de travail et l'optimisation de l'utilisation des heures supplémentaires**. C'est une démarche déjà initiée mais à développer.

Les recrutements suite aux départs en retraite seront limités au strict besoin de la collectivité. Un regard attentif sera porté sur les moyens accordés aux questions de propreté et de gestion des incivilités. Il faut en effet limiter au maximum les effets des réformes gouvernementales, liés au glissement vieillesse technicité, aux revalorisations indiciaires et bonifications d'ancienneté et à la nouvelle cotisation patronale, versement transport **pour un coût estimé à 26 261€.**

Aussi, une évolution des charges de personnel comprise entre **1% et 1,5%** entre le CA 2021 et le BP 2022, est prévue. Cette évolution n'intègre pas les effets financiers d'un potentiel dégel du point d'indice des fonctionnaires, dont on ne connaît pas le niveau exact. Il est à cet égard prévu des crédits en dépenses imprévues si le besoin s'en faisait ressentir.

3- Les Autres Charges de Gestion Courante - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Autres charges de gestion courante	Redevances pour concessions	Redevances pour concessions	81,93	4 749,05	3 700
	Sous total		81.93	4 749,05	3 700
	Elus	Indemnités	125 664,43	123 461,61	124 000
		Cotisation retraite	6 677,50	6 456,59	6 500
		Cotisation SS	7 033,65	6 923,16	7 000
		Frais de Mission	92,80	377,78	1 000
		Formation			1 000
	Sous total		139 468,38	137 219,14	139 500
	Pertes s/ créances irrécouvrables	Admissions en non-valeur	12 441,97	12 441,97	13 000
		Créances éteintes	4 496,82	4 758,66	5 000
	Sous total		16 938,79	17 200,63	18 000

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Autres charges de gestion courante	Contributions	SDIS	177 624,00	176 907	175 572
		Autres contributions	273 809,01	280 320,43	219 740
		Organismes de regroupement	17 743,96	18 032,16	19 200
		Autres contributions obligatoires	101 336,85	90 424,11	90 502
		Région		1,63	
	Sous total		570 513,82	565 685,33	505 04
	Subventions organismes publics	Subventions fonctionnement			
		CCAS	204 253,00	200 000	200 000
		SVVS	36 502,62	34 457,94	
	Sous total		240 755,62	234 457,94	200 000
	Subventions associations	Subventions associations	142 448,00	199 950	265 000
		Sous total	142 448,00	199 950	265 000
	TOTAL		1 110 206,54	1 159 262	1 131 214

Explicatif

La baisse de 2,5 % entre BP 2022 et CA 2021, s'explique principalement par la baisse de la cotisation au SVVS et l'arrêt du financement par la Commune de 50% des travaux d'investissement de voirie réalisés sur le territoire, ce, en application des nouveaux statuts du syndicat.

Il est noté néanmoins le retour à la normale du montant d'attribution des subventions aux associations.

Les charges financières, exceptionnelles et dépenses imprévues**Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Charges financières	Remboursement intérêts dette	Intérêts annuels	233 814,07	214 440,66	206 000
		ICNE et autres	-17 932,67	- 17 581,61	- 15 000
		Intérêts lignes de trésorerie	4 959,05	5 611,91	5 700
	TOTAL		220 840,45	202 470,96	196 700
Charges exceptionnelles	Titres annulés sur exercices antérieurs		10 438,14	40 531,45	48 941
	Autres charges exceptionnelles		74 912,25	4 651	50 000
	TOTAL		85 350,39	45 182,45	98 941
	Dépenses imprévues		0,00	0,00	45 000

Explicatif

Le premier chapitre nécessite l'inscription de dépenses liées à notre profil annuel de dette. Les charges exceptionnelles de 2022 contiennent 50 k€ d'indemnités aux commerçants pour les travaux de la Place Poussin.

Il est également prévu l'inscription d'une somme de 45K€ en dépenses imprévues permettant le cas échéant le financement de l'évolution du point d'indice pour les fonctionnaires.

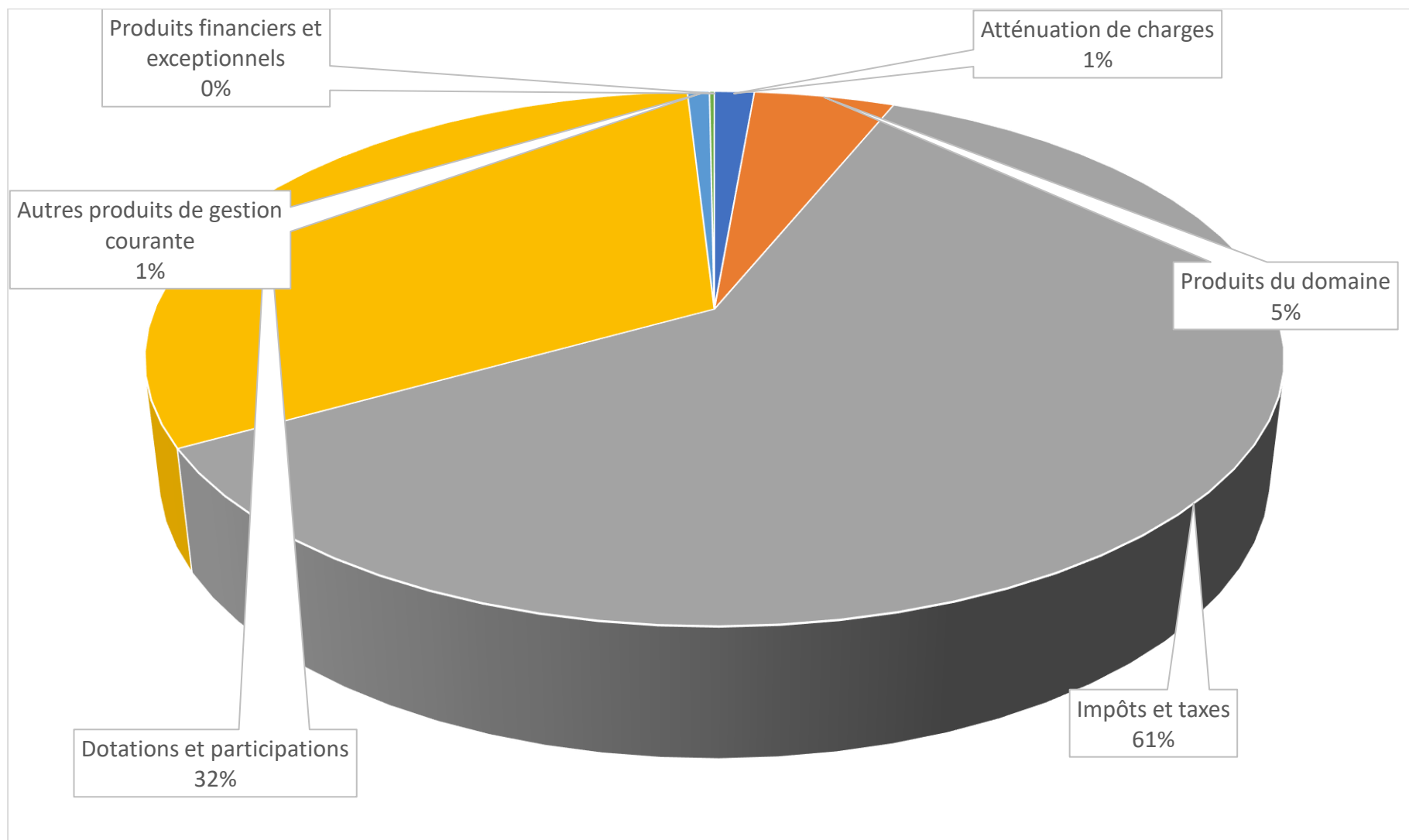
- ~~~~~

Section de fonctionnement - Recettes

CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	BP 2022	Evolution % BP 2022/CA 2021 (hors résultat reporté)
Atténuations de charge	109 376	149 094	131 000	- 12,1
Produits du service et du domaine	350 540	475 456	461 826,95	- 2,8
Impôts et taxes	5 701 234	5 788 221	5 877 513	+ 1,5
Dotations et participations	2 712 650	2 962 678	3 123 427	+ 5,4
Autres produits de gestion courante	76 984	93 680	72 420	- 22,7
Produits exceptionnels et financiers (dont cessions)	201 416	11 994	15 919	+ 32,7
TOTAL RECETTES REELLES	9 152 200	9 481 123	9 682 105,95	+ 2,1
TOTAL RECETTES d'ORDRE	468 362	424 098	480 000	+ 13,2
RESULTAT REPORTE	175 482	896 584	334 427,05	-
TOTAL CUMULE	9 796 044	10 801 805	10 496 533	+ 2,6

TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022





1- Atténuations de charges - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Atténuations de charges	Remboursement sur charges de personnel	Remboursements statutaires et SS	109 375,67	149 094,20	131 000
	TOTAL		109 375,67	149 094,20	131 000

Explicatif

Il s'agit de l'estimation des remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale au vu des arrêts éligibles.

2- Produits du service et du domaine - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Produits du service et du domaine	Autres taxes et redevance eau	Part communale eau/assainissement	-	-	-
	Sous total		-	-	-
	Concessions cimetières et redevances funéraires	Concessions cimetières	8 837,88	9 896,06	33 500
	Sous total		8 837,88	9 896,06	33 500
	Droits de stationnement	voie publique		21 778,19	51 694,95
		domaine public, fluvial	-	-	-
	Sous total			21 778,19	51 694,95
	Redevances	Occupations domaine public et autres	57 956,74	30 738,95	19 663
		services à caractère culturel	3 038,05	4 707,50	3 000
		services à caractère sportif	20 784,76	10 132,40	30 000
		Autres redevances et recettes diverses	-	-	25 000
		services à caractère social	26 451,27	38 488,99	40 210
		services à caractère périscolaire	176 622,42	292 107,68	175 950
	Sous total		284 853,24	376 175,52	297 823

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP2022
Produits du service et du domaine	Autres	Prestations services	16 675,54	36 768,87	26 400
		Remboursement budget annexe et étab publics	-	-	-
		Remboursements frais par autres redevables	4 175,43	2 243,44	27 409
		Remboursements frais GPF de rattachement	36 054,88	28 594,30	28 600
		Autres produits	-		400
	Sous total		56 905,85	67 606,61	82 809
	TOTAL		350 540,03	475 456	461 826,95

Les prévisions de recettes sont légèrement à la baisse, liées en grande partie :

A la mise en place de la tarification sociale (dispositif cantine à 1€) à la restauration municipale : - 117 K€ (la compensation se trouvant en recettes « dotations et participations »)

On note par contre un retour à l'activité normale et autres recettes ponctuelles :

- Les droits de place qui seront perçus au titre de la Foire à tout 2022 : + 35K€ ;
- La redevance variable perçue au titre du crématorium : 15K€ ;
- Une remontée en puissance de la salle de sports : + 20K€ ;
- Des remboursements de frais pas d'« autres redevables » : refacturation école numérique « école saint joseph », remboursements mise en fourrière, refacturation « danaïdes » : + 25K€

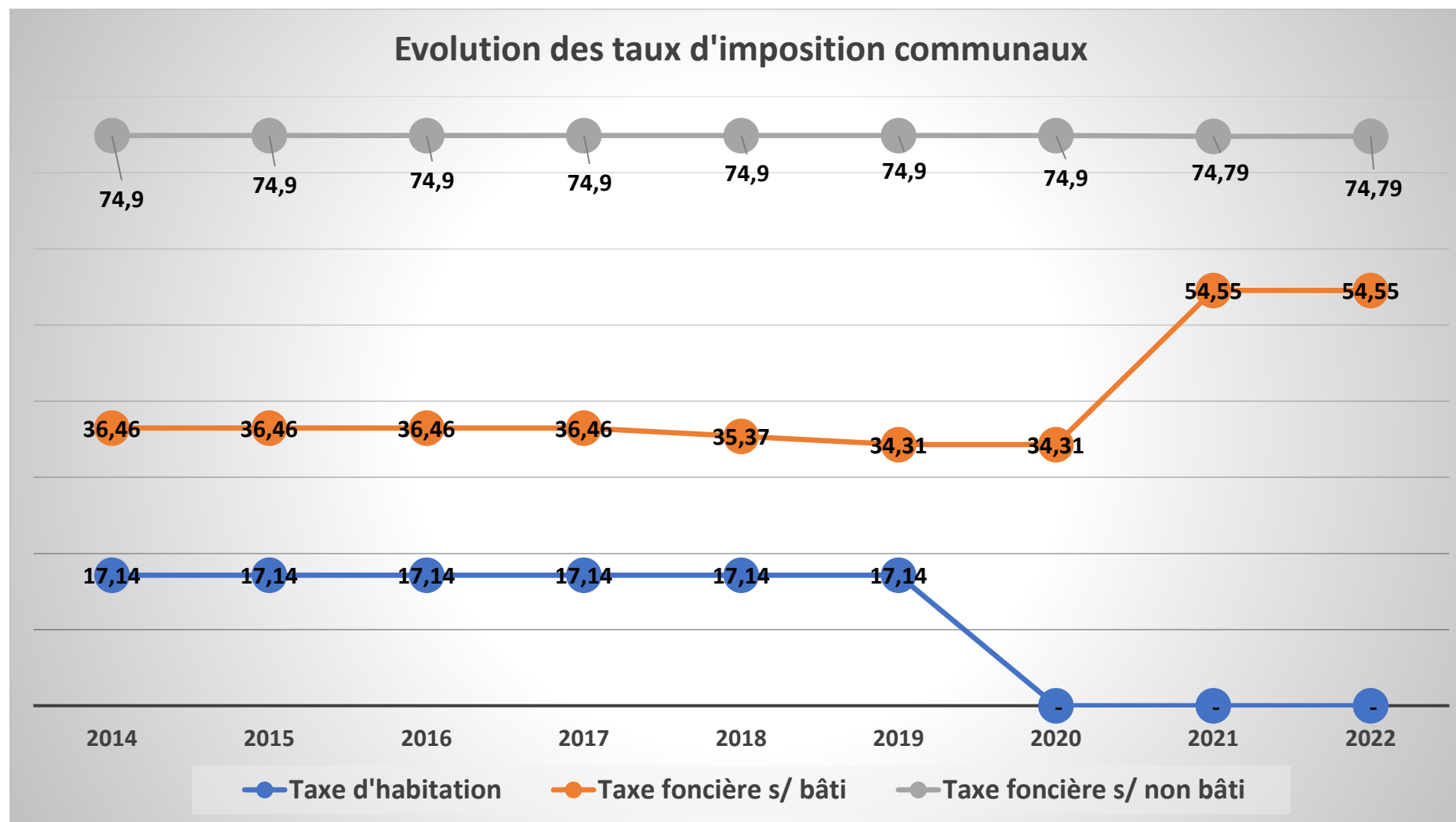
3- Impôts et taxes - Présentation chiffrée

Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Taxes	Fonciers et habitation	4 169 659,00	4 142 220	4 300 712
	Pylônes électriques	25 430,00	26 010	26 000
	Électricité	72 593,78	59 450,77	59 000
	Taxe additionnelle sur droits de mutation	198 256,97	319 289	319 000
Sous total		4 465 939,75	4 546 969,77	4 704 712
Compensations	Attribution SNA	1 073 923,00	1 073 923	1 005 636
	FNGIR et produits de jeu	39 165,00	39 165	39 165
	Fonds de péréquation intercommunale	122 206,00	128 163	128 000
Sous total		1 235 294,00	1 241 251	1 172 801
TOTAL		5 701 233,75	5 788 221	5 877 513

Explicatif

Il est noté au vu de l'état 1259, une **évolution, à taux constant, des produits de fiscalité, de 3,81%**.

On note parallèlement une baisse de l'attribution de compensation versée par SNA suite à la reprise de la compétence eaux pluviales avec gestion des avaloirs.

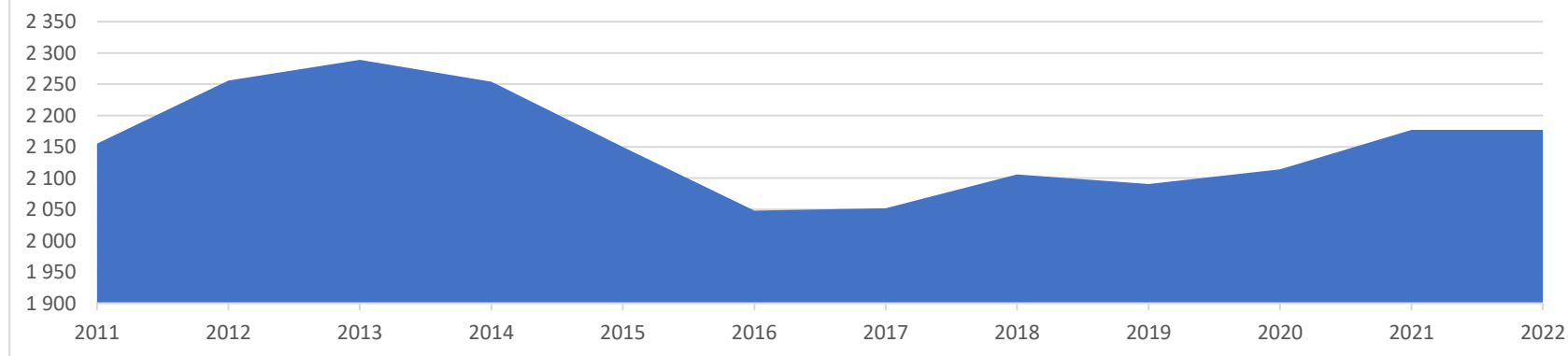


4- Dotations et participations - Présentation chiffrée

Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Dotation globale de fonctionnement	Dotation Forfaitaire	1 166 654,00	1 169 470	1 170 000
	Dotation de solidarité rurale	738 324,00	796 667	795 000
	DGF des permanents syndicaux	-	-	-
	Dotation nationale de péréquation	209 500,00	210 888	210 000
Sous total		2 114 478,00	2 177 025	2 175 000
Fonds de compensation taxe sur la valeur ajoutée	Recettes FCTVA	1 515,00	1 624	1 500
Sous total		1 515,00	1 624	1 500
Dotations	Etat	16 716,08	197 538,92	176 058
	Département		2 000	18 000
	Région	32 110,00	-	-
	Autres groupements de collectivités ou communes	77 731,12	32 777,16	32 271
	Autres organismes	223 807,62	280 021,79	413 871
	Autres	7 698,52	461	-
	Dotation pour titres sécurisés	8 580,00	8 580	8 580
	Dotation de recensement	-	-	-
Sous total		366 643,34	521 378,87	648 780

Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Compensations	au titre taxe professionnelle	74 191,00	74 511	74 000
	au titre exonération taxe foncière	18 175,00	188 139	194 147
	au titre exonération taxe d'habitation	137 648,00	-	-
	Autres attributions			30 000
Sous total		230 014,00	262 650	298 147
TOTAL		2 712 650,34	2 962 678	3 123 427

Evolution de la Dotation globale de fonctionnement

**Explicatif**

Par prudence il est inscrit dans le BP 2022, une stabilisation de la DGF et des compensations conformément à la LFI pour 2022.

Il est noté une augmentation de ce chapitre par le versement en année pleine de l'aide de l'état sur la mise en place de la tarification sociale à la restauration municipale.

5- Autres produits de gestion courante - Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles		56 997,86	55 267,42	61 498
	Produits divers		19 986,41	38 412,67	10 922
	TOTAL		76 984,27	93 680,00	72 420

Le BP 2022 fait apparaître une baisse de plus de 22% liée notamment à des paiements d'arriérés d'années précédentes par les redevables de la collectivité et de remboursements de fluides par les opérateurs.

6- Produits financiers et exceptionnels - Présentation chiffrée

Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Produits financiers et exceptionnels	201 415,69	11 994	15 919

La hausse en 2022 des recettes issues des produits exceptionnels est liée à des produits de mécénat supérieurs à 2021.

Conclusion

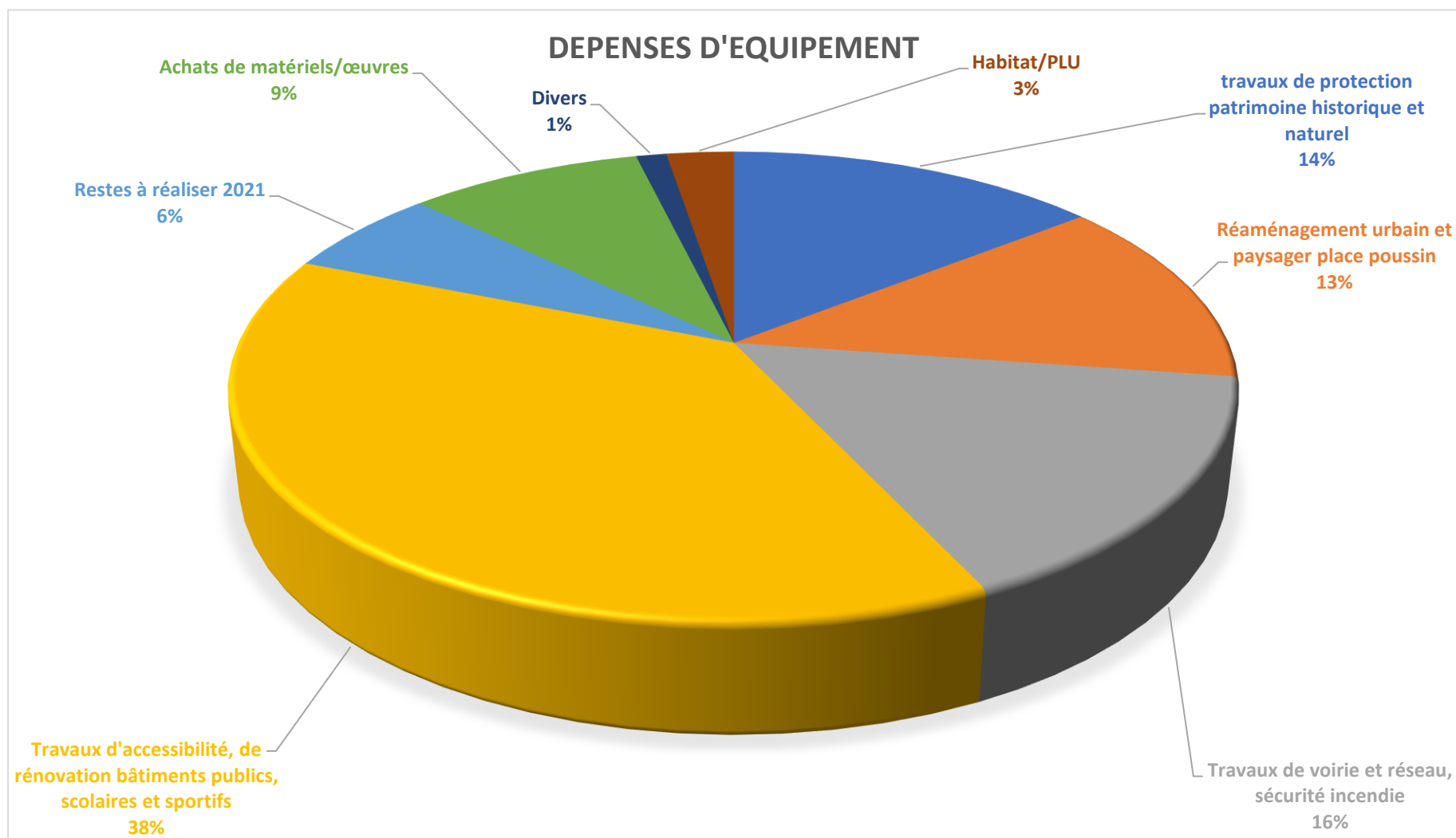
	BP 2022
TOTAL RECETTES	10 496 533
TOTAL DEPENSES	10 496 533

La section de fonctionnement du budget principal est équilibrée et intègre un virement à la section d'investissement prévisionnel de 1 128 K€.

Section d'investissement

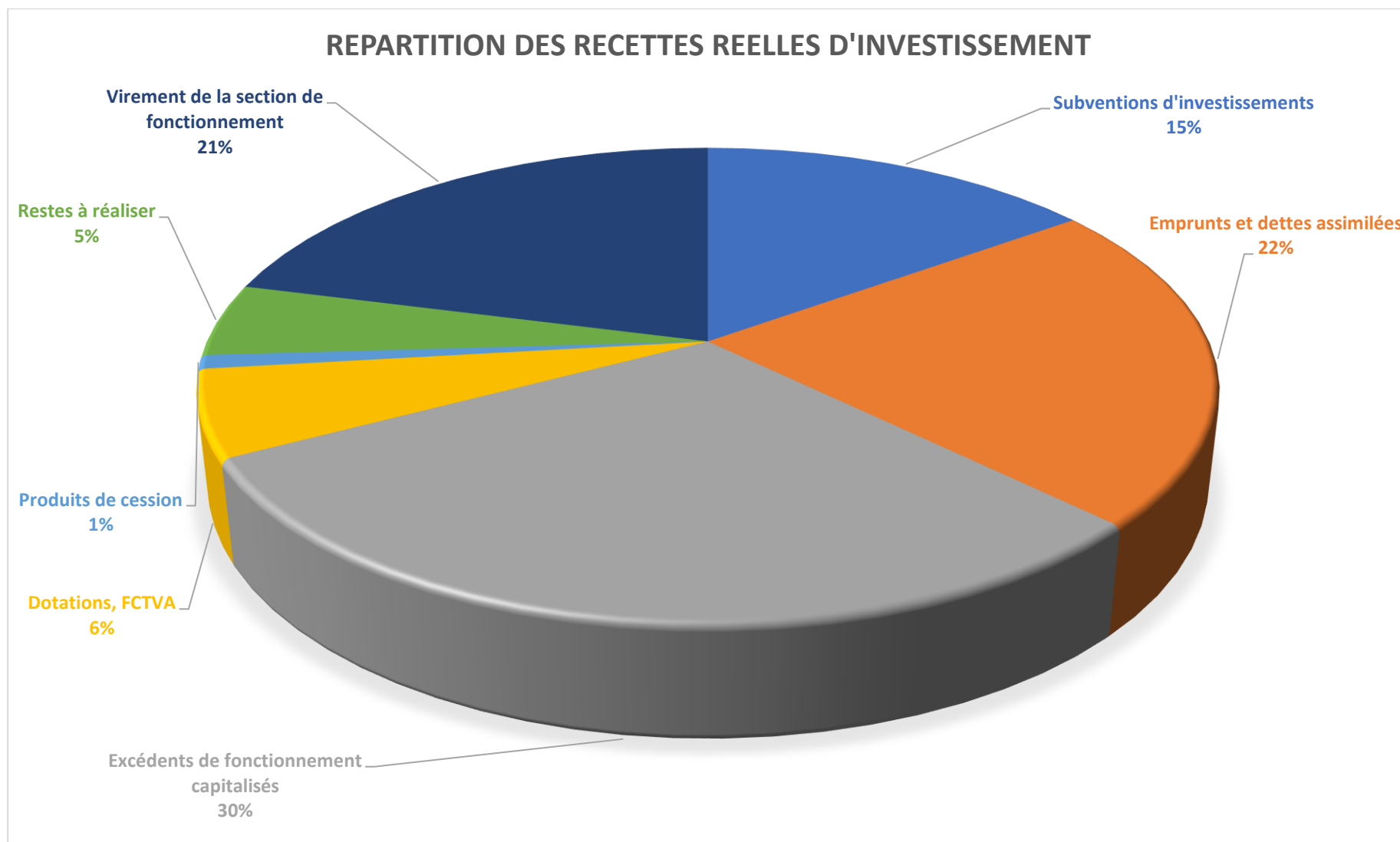
Dépenses

NATURE DEPENSES	MONTANT
Solde d'exécution N-1	1 712 751,26
Dépenses nouvelles d'équipement	2 503 198,12
<i>Travaux de protection patrimoine historique et naturel</i>	382 245
<i>Habitat/PLU</i>	69 102
<i>Réaménagement urbain et paysager Place poussin</i>	345 856
<i>Travaux de voirie et réseaux, sécurité incendie</i>	419 632
<i>Travaux d'accessibilité, de rénovation bâtiments publics, scolaires et sportifs</i>	1 015 470,12
<i>Achat de matériels</i>	239 863
Divers dont cimetières	31 030
Restes à réaliser 2021	163 235,62
Emprunts et dettes assimilées/autres	781 000
TOTAL DEPENSES REELLES	5 160 185
DEPENSES D'ORDRE	480 000
TOTAL	5 640 185



Recettes

NATURE RECETTES	MONTANT
Subventions d'investissement	808 684
<i>Dont restauration patrimoine</i>	73 025
<i>Dont sécurisation falaise</i>	224 900
Dont travaux bâtiments, accessibilité, défense incendie,...	432 868
Dont école numérique	77 891
Emprunts et dettes assimilées	1 200 000
Dotations, fonds	1 925 874,88
<i>Dont affectation résultats N-1</i>	1 608 874,88
<i>Dont FCTVA/Taxe d'Aménagement</i>	317 000
Produits de cessions	50 000
Restes A Réaliser	267 112
TOTAL RECETTES REELLES	4 251 670,88
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 128 514,12
RECETTES D'ORDRE	260 000
TOTAL RECETTES	5 640 185



LES PROGRAMMES

I - La préservation du patrimoine historique et naturel**Programme 1 - Valorisation du patrimoine historique : Le lancement des études préalables à la restauration de l'Église et de l'orgue Saint-sauveur et la restauration du lavoir de la madeleine**

Après avoir investi **près d'un million d'€ dans des travaux de restauration** de la collégiale Notre-Dame et donc traité les désordres les plus importants, la municipalité souhaite flécher des crédits sur la restauration de l'Église saint sauveur et le sauvetage de l'orgue Ingoult.

La Commune des Andelys et les représentants de la Conservation Régionale des Monuments ont pu en effet, observer à travers plusieurs visites, la dégradation sanitaire de l'église Saint-Sauveur. Un premier état des lieux a mis en exergue le risque potentiel de chute de matériaux situé au niveau des voûtes du bas-côté nord de la Nef.

Par courrier en date du 18 novembre 2021, la DRAC a d'ailleurs demandé la fermeture d'une partie de l'édifice au public, le considérant en situation de péril imminent. Un arrêté municipal et des mesures de sécurisation ont donc été pris en ce sens.

La Commune souhaite s'engager davantage dans la sauvegarde de ce patrimoine historique et envisage d'engager une étude structurelle sur le bâtiment.

Ce diagnostic préalable devrait permettre d'identifier les désordres subis par l'édifice et définir ainsi un plan d'actions pluriannuel assorti d'estimations financières.

L'étude doit être absolument réalisée simultanément à celle réalisée sur l'Orgue Robert Ingoult.

L'église Saint-Sauveur abrite un véritable trésor du patrimoine organistique français et européen : l'orgue construit par Robert Ingoult en 1674. Malgré la perte de son alimentation en vent, cet instrument demeure dans un état de conservation archéologique assez exceptionnelle puisqu'une majorité de son matériel d'origine est maintenu : buffet, claviers et probablement une bonne partie de la mécanique, sommiers et tuyauterie. L'intérêt patrimonial de cet instrument est connu depuis longtemps, tout comme la corrosion dont souffre malheureusement sa tuyauterie.

Cette simultanéité permettra notamment une plus grande efficacité dans le diagnostic des interactions entre l'instrument et son environnement architectural. Ces deux études réalisées, la ville et la CRMH pourront travailler à la programmation des travaux en toute connaissance des enjeux de conservation et des enjeux budgétaires.

Le budget relatif à ces études est estimé à près de 110K€ sur deux exercices budgétaires, lesquelles sont financées à hauteur de 60% par la DRAC.

Un budget d'entretien des toitures est également inscrit au Budget primitif 2022, intégrant la collégiale Notre-Dame, l'église saint sauveur et la tour de l'horloge.

Enfin le budget 2022 voit l'inscription de crédits pour la restauration du lavoir de la Madeleine à hauteur de 40K€.

Budget global : 67 228€

Programme 2 - La sécurisation des falaises

Les travaux d'urgences ont bien été réalisés fin 2020. 50 tonnes d'éboulis et de terres ont été retirées durant cette opération qui a nécessité une équipe d'environ 6 personnes (travail à la pelle). Bien que la situation soit toujours fragile, le premier objectif fixé par la collectivité a été atteint, la pression sur les aménagements ayant été sensiblement réduite.

Depuis plusieurs mois, un projet de sécurisation plus global « rue Gilles Nicole » est réfléchi avec les services de l'État, au vu de l'impossibilité soulignée par ces services de recourir à l'acquisition / l'expropriation des maisons concernées.

Il consiste à mettre en place un grillage à Haute Limite Elastique type Tecco / Steelgrid sur l'ensemble de la zone en amont du mur de clôture. Ce grillage aura un rôle actif de confinement des terrains et empêchera les nouvelles chutes de matériaux.

Sur la partie gauche (Nord), les terrains raides au niveau de l'ancienne niche d'arrachement devront être traité avec un maillage et des ancrages spécifiques afin de prévenir leur régression vers l'amont et le glissement de terrain associé. Ces travaux seront complétés par la mise en œuvre de parades passives dans le talus en amont des maisons d'habitation.

Des crédits à hauteur de 315K€ sont inscrits pour ce projet de sécurisation. L'État nous assure de son soutien à hauteur de 80% du montant HT de la dépense. En parallèle, l'État missionne actuellement le BRGM pour mener une réflexion d'ensemble complémentaire et étendre le périmètre d'étude pour englober notamment les falaises et parties de falaises qui soutiennent le Château Gaillard.

Budget global : 315 017€

II - Les projets de développement urbain

Programme 3 - Les dispositifs portant « Opération de revitalisation du territoire » (ORT) et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Il est à noter que la ville est inscrite dans le **dispositif « Opération de revitalisation du territoire » (ORT)**, outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation de centre-ville. L'objectif est de mettre en œuvre un projet territorial intégré et durable, pour moderniser le parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire, afin d'améliorer son attractivité.

En outre, et conformément aux ambitions portées par l'Opération de Revitalisation du Territoire, la Ville des Andelys a souhaité s'engager dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Dispositif partenarial d'une durée de 5 ans, l'OPAH-RU permet de renforcer l'action publique en faveur de l'amélioration du parc immobilier privé, par un accompagnement aussi bien sur les missions de conseil et d'ingénierie que sur les aides financières.

La stratégie d'intervention de SNA et de ses partenaires sur le centre-ville des Andelys s'organise autour de deux grands axes, en cohérence avec le projet global de requalification mené par la ville et les priorités d'intervention de l'Anah :

→ Un axe prioritaire en faveur de l'attractivité urbaine et immobilière par la reconquête de la vacance longue,

→ Un axe complémentaire pour renforcer l'aide à la mise à niveau des logements et la valorisation patrimoniale.

La participation financière complémentaire des collectivités SNA et ville des Andelys a pour objectif d'abonder sur les actions identifiées comme prioritaires :

- SNA renforce les actions d'amélioration de performance thermique, d'adaptation des logements, ainsi que de réduction de la vacance et habitat dégradé en complétant les dispositifs financiers des partenaires **à hauteur de 138 500€ ttc sur cinq ans.**

- La ville intervient sur les actions de lutte contre la vacance longue (habitat dégradé/rénovation énergétique) **à hauteur de 100 000€ ttc sur cinq ans à partir de 2021.**

Un budget de 20K€ en 2022 est donc fléché sur le sujet.

Programme 4 - La révision du Plan local d'urbanisme

- Les raisons de la révision et les objectifs poursuivis

La commune dispose aujourd'hui d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 05/10/2007.

Le PLU est le document stratégique qui traduit l'expression du projet urbain. Ce document n'étant pas par nature figé, il a fait l'objet de deux modifications le 24/02/2010 et le 13/04/2012 ; et d'une mise à jour le 27/06/2017.

Le PLU en vigueur ne tient pas compte des évolutions issues des lois récentes. Par ailleurs, ce dernier reste un outil complexe et difficile à appréhender : il est peu lisible, fait mention de beaucoup d'exceptions et reste parfois incompréhensible pour les administrés ou pour les professionnels.

Il reste également perçu comme étant trop rigide par rapport au cadre existant et ne répond plus aux besoins des habitants.

De plus, il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal notamment au vu des projets en cours menés par la Municipalité.

Au vu de ses éléments, il a été décidé par délibérations en date des 26 juin 2018 et 12 mars 2019 de réviser le Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Cette révision doit répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte des évolutions législatives (Grenelle 2, loi ALUR, loi LAAF, loi Macron...),
- Élaborer un projet de territoire communal équilibré et adapté
- Permettre la requalification de certains secteurs en pensant à un réaménagement d'ensemble (quartier du Levant, friches industrielles)
- Permettre le développement des activités touristiques et de services et maintenir des activités économiques et commerciales existantes
- Repenser la consommation foncière de façon à préserver l'activité agricole et les espaces naturels
- Assurer la préservation de l'environnement au travers de la définition d'une trame verte et bleue
- Prendre en compte le développement des technologies numériques
- Faciliter les déplacements, notamment en organisant les liaisons douces (piétonnes, cyclables...).

- Le budget alloué

	TOTAL	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	CP 2022	CP 2023
-						
Dépenses						
MOE Mission révision PLU	63 538,75	3 345,00	8 950,00	16 000,00	31 883,75	3 360,00
MOE Carnet de recommandations	9 900,00			2 970,00	6 930,00	
Divers (annonce légale)	122,98	122,98				
TOTAL HT	73 561,73	3 467,98	8 950,00	18 970,00	38 813,75	3 360,00
TOTAL TTC	88 274,08	4 161,58	10 740,00	22 764,00	46 576,50	4 032,00
Recettes						
Subvention DGD "documents d'urbanisme"	14 950,00		2 950,00	12 000,00		
TOTAL	14 950,00	0,00	2 950,00	12 000,00	0,00	0,00
Couts résiduels	73 324,08	4 161,58	7 790,00	10 764,00	46 576,50	4 032,00

L'année 2022 sera consacrée à la finalisation de l'élaboration du PADD, sa traduction réglementaire et l'élaboration des Orientations d'Aménagement Programmées (OAP). Il est prévu une adoption de la révision du PLU, en principe au 1^{er} semestre 2023.

Programme 5 - L'opération de réaménagement paysager et urbain de la place Poussin – phase 2

La place « Nicolas POUSSIN », emblème et poumon du cœur de ville commercial ne répondait plus qu'à une logique de stationnement et d'accueil du marché une fois par semaine. Aussi, il a été souhaité par les élus, de disposer d'un espace public aménagé et apaisé pour répondre aux besoins des piétons, usagers et des commerces. En redonnant de la luminosité à cette place, en la rendant accessible et en la dotant d'un mobilier urbain moderne et de qualité, l'objectif en 2019 était de lancer le coup d'envoi d'un renouveau urbanistique et paysager du cœur ville des Andelys tout en favorisant l'attractivité commerciale. La phase 1 du projet a été réalisée durant le dernier trimestre 2019 et a rempli ses objectifs d'un projet ambitieux et novateur. L'année 2021 a vu la réalisation de la phase 2 qui s'est déroulée sur 10/11 mois.

L'année 2022, au 1^{er} trimestre, verra le solde des paiements des travaux de la phase 2, suivant l'APCP ci-après :

	TOTAL	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Crédits de paiement 2022
Dépenses						
Travaux	2 975 391		194 766	597 947	1 911 430	271 249
Honoraires MOE	164 559	39 813	87 903	7 760	22 759	6 323
Coordination sécurité	5 493		1 338	1 187	2 968	
DIVERS (Veolia, Enedis, ...)	78 556		39 036	6 935	21 944	10 641
TOTAL HT	3 223 999	39 813	323 043	613 829	1 959 101	288 213
TOTAL TTC	3 868 799	47 776	387 651	736 595	2 350 921	345 856
Recettes						
DSIL	600 000		180 000	80 201	339 799	
REGION FRADT	350 000			151 564	198 436	
DEPARTEMENT FDAT	700 000			320 266	379 734	
FONDS DE CONCOURS SNA	60 000				60 000	
FISAC	50 000		50 000			
TOTAL	1 760 000	0	230 000	552 031	977 969	0
Coûts résiduels (hors FCTVA)	2 108 799	47 776	157 651	184 564	1 372 952	345 856

Il est à noter enfin que la municipalité, conscient des désagréments que de tels travaux peuvent engendrer sur les commerçants locaux, souhaite soutenir financièrement les commerces ayant subi un préjudice durant la phase 2. Un dispositif d'indemnisation, à l'instar de 2021 sera donc mis en place en 2022.

III - les projets environnementaux

Programme 6/ Des actions environnementales vers une politique de développement durable

L'environnement et le développement durable sont des points essentiels de la démarche de développement andelysienne. La Ville s'est inscrite dans ce mouvement responsable en multipliant les angles d'approche.

Ces actions permettent de favoriser l'économie circulaire, les circuits-courts, et ainsi d'agir en direction de l'emploi non délocalisable, de maîtriser les dépenses d'énergie et donc de faire des économies de fonctionnement, d'améliorer le cadre de vie pour une ville plus attractive et, enfin, d'améliorer le bien-être et la santé de tous les habitants.

En ce qui concerne les équipements urbains, la ville est dotée, d'un éclairage public basse consommation, de bornes de recharge pour les véhicules électriques, de bandes cyclables ou encore d'un mobilier urbain de propreté diversifié.

Pour faciliter le développement de la biodiversité, l'usage des phytosanitaires a été réduit à zéro, des ruches sont implantées sur la tour Paugé au nombre de 7 et des jardins partagés au square Poussin voient le jour. La municipalité lutte enfin contre le gaspillage alimentaire par l'intermédiaire de sa cuisine centrale et d'actions de sensibilisation dans les écoles primaires.

L'action municipale se structure autour de trois niveaux :

- L'information et la sensibilisation de la population avec pour exemple en 2022 la plantation d'une forêt nourricière avec l'ONF, le tri sélectif à la restauration scolaire ...
- L'accompagnement par le biais du partenariat mené avec le SYGOM, SNA, le CD27 et les associations locales avec pour exemple la démarche « qualité de l'air » dans nos établissements scolaires,

- Les actions quotidiennes avec pour exemple l'entretien écoresponsable des espaces verts : parce qu'environnement contribue grandement à la qualité de vie, rime avec esthétisme, le fleurissement de notre territoire.

En intégrant le développement durable dès le début de cette nouvelle mandature, nous répondons à une nécessité et à une urgence concrète, une conviction qui lie la majorité municipale andelysienne.

Ensemble, avec les citoyens, nous pouvons à notre échelle, répondre aux défis globaux.

Notre ville durable est une ville qui défend un projet politique qui s'appuie depuis décembre 2020 sur le Plan Climat Air Énergie territorial, sur la commission municipale Transition écologique – Biodiversité – Agriculture – Propreté, et prochainement sur la mise en place du Conseil de développement environnemental qui verra son lancement en avril 2022.

Le Conseil de développement environnemental associera les forces vives du territoire (acteurs du territoire, citoyens, élus). Cette instance aura un rôle consultatif, elle formulera des avis et émettra des propositions sur les questions liées à l'environnement et au développement durable, notamment en lien avec le PCAET sur la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, le développement des filières vertes et de la mobilité propre, ...

IV – Le développement du numérique

Programme 6 : L'école numérique

Le projet de l'école numérique, depuis 2020, se décline en 3 phases :

L'année 2020 a vu la mise en place de la phase n°1 (coût de la phase 1 : 32 K€ TTC avec une subvention de 12 K€), de l'école numérique consistant en l'installation de :

- Équipement des classes de grande section d'écrans numériques interactifs,
- Début de l'installation de Vidéoprojecteurs interactifs EPSON pour les classes de primaire CM1/CM2 avec tableaux triptyques 120x200cm

➔ École Jean-Pierre Blanchard (2 classes),

- ➔ École Marcel Lefèvre (3 classes),
- ➔ École Georges Pompidou (3 classes).
- Moniteurs tactiles SPEECHI SPEECHITOUCH pour les classes de maternelle Grande Section
- ➔ École Robert Debré (1 classe),
- ➔ École Jules Ferry (1 classe),
- ➔ École Georges Pompidou (2 classes).

Dans l'attente de la notification de la subvention pour la phase n°3 qui allait déterminer les modalités du déploiement de la phase n°2, la Ville a mis en place, en 2021, l'ENT (Espace Numérique de Travail).

- 6600 € ont été investis pour la mise en place d'un ENT afin de favoriser la relation entre les familles et l'école, favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives et/ou périscolaires, mettre en réseau les écoles entre elles et avec le collège du territoire et informer les parents sur les actions des services municipaux.

Une subvention DETR et Départementale d'une valeur chacune de 14 k€ ainsi qu'un fonds de concours de SNA de 6 k€ ont été accordées pour la continuité du déploiement après 2020. En décembre 2021, vient s'ajouter une nouvelle subvention de 42 k€ accordée suite à un appel à projets du ministère de l'éducation.

L'année 2022 et le début 2023 vont donc finaliser le déploiement du numérique dans les écoles en intégrant l'école St Joseph (moyennant refacturation) :

- Continuité de l'installation de vidéo projecteurs interactifs pour les classes de CM1/CM2 non encore équipées
- Équipement d'un ordinateur portable pour tous les professeurs d'école et directeurs
- Équipement de vidéo projecteurs interactifs pour les classes de moyenne section

L'année fin 2022 début 2023 :

- Équipement d'un écran interactif pour les salles de motricités
- Équipement de vidéo projecteurs interactifs pour les classes de CP/CE1/CE2
- Équipement de l'école ST Joseph (ENT, tablettes et PCs portables)

Des crédits à hauteur de 86K€ sont inscrits au budget 2022

V – l'amélioration du cadre de vie des andelysiens**Programme 7 : la poursuite du plan d'enfouissement des réseaux, de rénovation des voiries communales, et d'amélioration de la couverture de défense extérieure contre l'incendie**

L'année 2021 a vu notamment :

- La réalisation d'aménagements de sécurité au hameau de Villers, en lien avec le SVVS, incluant notamment la mise en place de coussins Lyonnais, ralentisseurs routiers en béton contrasté, sur la Rue des Mille Raies et la Rue des Bosquets, pour un montant de 80K€ TTC.
- En lien avec Poste Habitat Normandie, la création d'un Réseau Eaux Pluviales, Avenue République et Rue des Verriers,

L'année 2022 voit l'inscription des opérations suivantes :

- **Sur la RD 125, traversée de Radeval, le lancement d'importants travaux de sécurisation, notamment piétonniers pour un coût de 460K€ HT (45% à la charge de la ville).** Un montage financier a été élaboré avec le CD 27 permettant à la ville d'étaler sur 4 ans, sa participation.
L'année 2022 sera marquée par la finalisation des études, la présentation du projet aux habitants et le lancement des marchés publics. Les travaux commenceront en 2023.
- L'enfouissement des réseaux **rues Sadi Carnot et Georges Clémenceau** suivi de travaux de voirie **sur Georges Clémenceau pour un montant global estimé à 215 K€ TTC.**
- Le lancement d'une **étude pré-opérationnelle** relative au **Boulevard Nehou** pour un montant prévisionnel de **30 K€ TTC** en vue de qualifier et quantifier des futurs travaux de voirie sur un linéaire de 100 m, comprenant la chaussée, les trottoirs et la berge située en rive droite,
- La réalisation d'un **audit** pour la mise en œuvre de notre **Signalisation d'Information Locale** (chartée DDTM27) en vue de signaler les activités économiques et touristiques sur le domaine public routier, tout en préservant la **qualité du paysage et de la vie des habitants**, pour un montant de **9 k€ TTC.**

Un budget est également alloué pour améliorer notre couverture de défense extérieure contre l'incendie, d'environ 70K€ (dont 63 k€ en RAR).

Programme 8 : Le réaménagement, l'amélioration et la mise en accessibilité des bâtiments publics (sportifs, scolaires et associatifs)

En 2022, le patrimoine bâtiminaire d'importance fera l'objet d'importants travaux et d'études opérationnelles ciblées.

1- Les travaux dans les bâtiments sportifs

L'année 2021 a vu la réalisation de près de 90 K€ de travaux au sein des infrastructures sportives et le rendu d'une étude de vétusté des bâtiments scolaires mais également sportifs.

Les premiers éléments de l'étude, confiée au bureau d'études « CUBIK AMO », font d'ores et déjà ressortir l'importance des travaux à réaliser sur les prochaines années et le scénario d'un nouvel équipement, regroupant :

- Le principe programmatique,
- Les investissements et coûts de fonctionnement prévisionnels,
- Les contours techniques et environnementaux de l'opération,
- Le délai estimatif des travaux.

L'année 2022 verra également la réalisation de travaux dans les équipements sportifs de la collectivité, pour un montant de 102 K€, notamment :

- Au Gymnase Houssays, pour 51K€ TTC,
- Au stade Tomasini, pour 28K€ TTC,
- Au boulodrome pour 15K€ TTC.

2- L'amélioration des locaux scolaires

Un **budget de 60K€ TTC** est inscrit pour effectuer divers travaux dans les bâtiments scolaires, dont la restauration municipale.

En outre, l'année 2022 verra la réalisation de la 2ème phase de réfection de la toiture du Groupe Scolaire Pompidou pour un **montant global de 265 000€ TTC**.

3- L'amélioration des autres locaux publics et associatifs

Dans la continuité des investissements consacrés en 2021 à la 1ère phase de réfection de la toiture de la Maison de la Famille et de la Solidarité, **un montant de 58 K€ est mobilisé pour la réalisation de la 2ème phase des travaux de toiture** ainsi que pour l'aménagement des locaux en vue d'optimiser leur exploitation par les agents et les divers publics.

4- L'amélioration et la mise en accessibilité des bâtiments publics

Des crédits de plus de 135K€ sont inscrits pour la poursuite de l'Adap, comprenant :

- La maison des associations,
- L'ex impartial, espace Clotilde
- La bibliothèque associative

Des travaux de réaménagement de la mairie centrale comprenant sa mise en accessibilité sont intégrés aux budgets 2022 et 2023 **pour un montant global de 330K€, (165K€ en 2022 et 2023)**. Ces travaux d'importance ne pourront être réalisés qu'avec le soutien de l'Etat, à hauteur de 60%.

Enfin, un budget de plus de **30K€ est également inscrit pour des investissements dans la sécurité incendie des bâtiments communaux.**

VI – le fonctionnement des services

Programme 10 - l'Achats de matériels

Il est inscrit **240K€ de budget** pour l'achat de matériels et mobiliers (dont matériels « école numérique » développés plus haut).

- Dont Mobilier scolaire, périscolaire et restauration : 32 K€,
- Dont Matériel technique, espaces verts, sport et logistique : 73 K€,
- Dont Matériel informatique, achats généraux et communication : 123 K€,
- Dont matériel Police municipale : 6 K€
- Dont acquisitions d'œuvres : 5,5K€

Ces différentes opérations, seront financées par les recettes suivantes :

- **Subventions d'investissements : 1 024K€** (RAR inclus) au titre de la DETR, DSIL, DRAC, Département de l'Eure et Région Normandie
- **Dotations : 317K€**, dont Taxe d'aménagement et FCTVA
- **Affectation de résultats : 1 608K€**
- **Cessions : 101K€** (dont RAR)
- **Virement de la section de fonctionnement : 1 128K€**
- **Emprunt pour un montant de 1 200 K€ destiné à financer les projets structurants.** Il sera souscrit auprès des partenaires financiers traditionnels des collectivités territoriales en privilégiant un emprunt à taux fixe.